

28/09/2020

T-PD-BUR50(2020)OJ

**CONVENTION 108**

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA  
CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT  
AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

**50<sup>ème</sup> Réunion**

**ORDRE DU JOUR**

**28 septembre 2020 (10:00) – 30 septembre 2020 (17:00)**

	<b>1. Ouverture de la réunion</b>
<a href="#">T-PD(2019)RAP39Abr</a>	Rapport abrégé de la 39 <sup>ème</sup> Réunion plénière (Strasbourg, 19-21 novembre 2019)
<a href="#">T-PD(2019)487RAP</a>	Rapport abrégé de la 49 <sup>ème</sup> Réunion du Bureau (Strasbourg, 11-13 décembre 2019)
<a href="#">T-PD(2019)WP2020-2021</a>	Programme de travail du Comité 2020-2021
<a href="#">T-PD(2017)Regl</a>	Règlement intérieur
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
	<b>3. Communication du Secrétariat</b>
	Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et de l'action contre la criminalité
	<b>4. Modernisation de la Convention 108</b>
	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108</a></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108</a></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Protocole d'amendement</a></li> </ul>
	<b>5. État des signatures, ratifications et adhésions</b>
	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Convention 108+ : état des signatures et ratifications</a></li> <li>• <a href="#">Convention 108 : état des signatures et ratifications</a></li> </ul>
	<b>6. Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+</b>
	Experts : Cécile De Terwangne, CRIDS, Namur Franck Dumortier, Consultant senior, Cybersecurity-Law <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par les experts et tiendra un échange de vues sur le sujet.
<a href="#">Mandat</a>	Termes de référence du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi
<a href="#">T-PD(2018)20rev5</a> <b>NOUVEAU EN FRANCAIS</b>	Questionnaire sur le mécanisme d'évaluation et de suivi

<a href="#">T-PD(2018)21rev5</a>	Document sur le mécanisme d'évaluation et de suivi sous la Convention 108+ : processus et raisonnement
	<b>7. L'accès transfrontières aux données par les forces de l'ordre</b>
<a href="#">T-PD(2019)8FIN</a>  Avis sur le texte provisoire et le rapport explicatif du projet de deuxième protocole additionnel à la convention de Budapest sur la cybercriminalité (ETS 185) sur la divulgation directe des informations des abonnés et donnant effet aux ordonnances d'une autre partie pour la production accélérée de données	Expert: M. Gert Vermeulen, Professeur Titulaire de droit pénal (européen et international), Directeur, Département de Criminologie, Droit pénal et Droit social, Institut de recherche international sur la politique pénale (IRCP) (en anglais)  <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<a href="#">T-PD(2019)03</a>  <a href="#">Élaboration d'un 2e Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité : Consultation des experts en protection des données - Questions à examiner</a>  <a href="#">T-CY document de discussion: Conditions d'obtention d'informations d'abonné - adresses IP statiques ou dynamiques (uniquement en anglais)</a>  <a href="#">Réponses provisoires du Comité de Convention 108 au Guide de Discussion pour la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)</a>  <a href="#">Messages clés de la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)</a>
	<b>8. Reconnaissance faciale</b>
<a href="#">T-PD(2020)3</a>	Expert : Sandra Azria, Avocat  <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation du document par l'expert et tiendra un échange de vues sur le projet des Lignes directrices en vue de permettre sa finalisation.
	<b>9. Protection des données des enfants dans un cadre éducatif</b>
<a href="#">T-PD(2019)06BISrev3</a> <a href="#">T-PD(2019)06rev</a> (anglais uniquement)	Expert : Jen Persson, directrice, " defenddigitalme "  <u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation du document par l'expert et tiendra un échange de vues sur le projet des Lignes directrices en vue de permettre sa finalisation.

	<p><b>10. Actualisation de la Recommandation CM/Rec(2010)13 sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le contexte du profilage</b></p>
<p>Recommandation <a href="#">CM/Rec(2010)13</a>  <a href="#">T-PD(2019)07BISrev2</a>  <a href="#">T-PD(2019)07rev</a></p>	<p>Experts : Yves Pouillet, recteur honoraire de l'Université de Namur, ancien directeur du Centre de recherche informatique et droit (CRIDS) et Benoit Frénay, chargé de cours à la faculté d'informatique, CRIDS</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note du projet révisé et tiendra un échange de vues avec les experts afin de permettre la finalisation des documents.</p>
	<p><b>11. Identité numérique</b></p>
<p><a href="#">T-PD(2020)4</a></p>	<p>Expert : Pat Walshe, directeur de Privacy Matters</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note du rapport préliminaire et tiendra un échange de vues avec l'expert afin de permettre la finalisation de son rapport et décider du suivi nécessaire.</p>
	<p><b>12. Traitement des données à caractère personnel par et pour les organisations chargées des campagnes politiques</b></p>
<p><a href="#">T-PD(2020)2</a></p>	<p>Expert : Colin Bennett, professeur, Département des sciences politiques, Université de Victoria</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note du rapport préliminaire et tiendra un échange de vues avec l'expert afin de permettre la finalisation de son rapport et décider du suivi nécessaire.</p>
	<p><b>13. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</b></p>
	<p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">CAHAI</a></li> <li>• <a href="#">Comité pour les droits de l'enfant</a> (CDENF)</li> <li>• <a href="#">Convention de Macolin</a></li> <li>• <a href="#">Comité directeur sur les médias et la société de l'information</a> (CDMSI)</li> </ul>
	<p><b>14. Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs intervenus dans le domaine de la protection des données</b></p>
	<p><a href="#">Déclarations conjointes relatives à la COVID-19</a></p> <p><a href="#">Jugement « Schrems II »</a></p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et les délégations.</p>
	<p><b>15. Observateurs</b></p>

	<p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs et par le Secrétariat.</p>
	<p><a href="#">Observateurs – État des lieux et critères d'admission</a></p>
Projet d'ordre du jour	<p><b>16. Ordre du jour de la 40<sup>ème</sup> Réunion plénière</b></p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau examinera et approuvera le projet d'ordre du jour de la 40<sup>ème</sup> réunion plénière (18-20 novembre 2020)</p>
	<p><b>17. Interprétation des dispositions</b></p>
T-PD-BUR(2020)...	<p><u>Action requise</u> : le Bureau discutera des interprétations possibles des dispositions de la Convention 108 modernisée, comme cela a été demandé par une délégation lors de la 39<sup>ème</sup> Réunion plénière.</p>
	<p><b>18. Prochaines réunions</b></p>
	<p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions.</p>
	<p>Dates de prochaines réunions en 2020</p> <p><u>Dates des prochaines réunions du Bureau:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 51<sup>ème</sup> réunion du Bureau (16-18 décembre)</li> </ul> <p><u>Dates des prochaines réunions plénières:</u></p> <p>40<sup>ème</sup> réunion plénière (18-20 novembre)</p>
	<p><b>19. Questions diverses</b></p>

## PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

(Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux)

		28 septembre	29 septembre	30 septembre
<i>Début</i>	<b>10h00</b>	Points 1, 2, 3, 4, 5 et 11	Point 10	Point 8
<i>Pause</i>	<b>12h30</b>	<i>Pause</i>		
<i>Reprise</i>	<b>14h30</b>	Point 9	Points 7, 17 et 12	Point 6
<i>Fin</i>	<b>17h00</b>	<i>Fin</i>		

Points 13 à 19 à traiter lorsque l'ordre des travaux le permettra.